

teurs du Canada et aux institutions de prêts, y compris les banques.

M. Garland: Je m'attendais à recevoir une réponse.

L'hon. M. Green: Il n'y avait plus le moindre enthousiasme nulle part avant le 10 juin de l'an dernier. Je ferais bien d'être prudent. Cependant, un véritable optimisme a repris naissance depuis dans l'industrie canadienne de la construction d'habitations. J'espère que cela continuera. Toutefois, si on s'apercevait que les gens ne sont plus disposés à acheter des petites habitations, nous adapterons évidemment notre politique en conséquence. Il est possible que nous devions encourager d'autres genres de construction, mais je suis sûr que l'honorable représentant de Nipissing reconnaîtra qu'un excellent esprit règne dans tout le pays dans le domaine de la construction d'habitations. C'est une de nos perspectives brillantes que nous tenons à maintenir, car elle nous paraît de la plus haute importance pour la charpente même de la nation.

Je demande à la Chambre d'approuver le projet de résolution. J'hésite à demander que le bill franchisse plus d'une étape en un seul jour. Je ne le fais que parce que nous avons épuisé nos moyens et que nous désirons que cet argent soit disponible avant qu'un ralentissement se manifeste. Le gouvernement avait songé à fournir ces fonds sans attendre l'approbation du Parlement, et nous aurions probablement pu le faire, mais nous tenons à préserver jusqu'au moindre des droits du Parlement, surtout lorsque les forces sont si inégales. Je suis sûr que les vis-à-vis nous sauront gré de bien tenir compte de cette situation. Nous avons décidé qu'il serait de beaucoup préférable de retarder la question de quelques semaines et de la soumettre franchement au Parlement pour obtenir l'approbation de la Chambre avant de dépenser de nouvelles sommes.

Les sénateurs, du moins un petit nombre d'entre eux, attendent avec beaucoup d'impatience, je pense, la mesure que nous avons étudié avant celle-ci et la modification à la loi nationale sur l'habitation, afin qu'elles puissent être adoptées cette semaine. J'espère que la mesure sera adoptée sans retard. On aura l'occasion prochainement, probablement au moment de l'examen des crédits, de débattre à fond notre programme du logement. Nous accueillerons volon-

tiers les propositions qu'on voudra nous formuler. Nous ne prétendons pas avoir la clé de tous ces problèmes et nous fournirons à la Chambre l'occasion de les débattre.

M. Badanai: Puis-je demander au ministre si des fonds pour la construction d'habitations seront disponibles dans les villages et les autres petites collectivités? Jusqu'ici, il a été impossible à ceux qui habitent de petits villages d'obtenir un prêt. Il y a, dans ma circonscription, de petites collectivités où il a été impossible d'obtenir des prêts, malgré tous les efforts qu'on a faits.

L'hon. M. Green: Cela relève directement du service des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Sauf erreur, cet argent est censé être à la disposition des petites collectivités.

Enfin, je répète l'offre que nous avons faite l'an dernier. Si les membres des deux partis d'opposition veulent entreprendre une étude du problème du logement, tous les services de la Société centrale d'hypothèques et de logement seront mis à leur disposition, tout comme ils sont à la disposition des députés ministériels. L'an dernier, un comité de députés ministériels a entrepris une étude du problème du logement; nous estimons qu'il serait très profitable qu'autant de députés que possible se renseignent à fond sur ce problème.

M. Crestohl: Puis-je poser une question au ministre? Peut-il nous dire d'après quelles normes on a établi que la somme supplémentaire de 350 millions serait suffisante?

L'hon. M. Green: Ma foi, je ne voudrais pas livrer de secrets professionnels, mais nous espérons que cette somme sera suffisante, du moins jusqu'à la prochaine session.

M. Crestohl: S'agit-il d'une simple estimation ou a-t-on établi, d'après certaines normes, que cette somme sera suffisante?

L'hon. M. Green: Nous avons cherché à déterminer la somme nécessaire et c'est la conclusion à laquelle nous en sommes venus. Évidemment, nous n'en sommes pas sûrs, mais nous croyons que cette somme sera suffisante. Il nous faut également convaincre le ministère des Finances que nous ne demandons pas plus qu'il nous faut. C'est une autre considération dont il y a lieu de tenir compte, car cet argent pourrait être affecté à beaucoup d'autres fins.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)